

Le 21 sept. 05

BAPE  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission  
575 rue St-Amable, bureau 2.10  
Québec G1R 6A6

Madame, Monsieur,

Je vous écris concernant le projet du tracé sud de l'autoroute 30 communément appelé tronçon Jean-Leman, Je trouve que c'est illogique.

Lorsqu'on considère le fait que dans notre secteur il n'y a déjà pas beaucoup de verdure (12% de couvert végétal) je vois le projet du tronçon Jean-Leman et ça me fait peur.

Je me soucie de la pollution que peut engendrer le va et vient des voitures et des camions qui circuleront alors que vous aurez amputé notre secteur d'une partie de sa verdure dont nous avons besoin pour filtrer l'air.

Or, le problème est que non seulement la réalisation de ce projet détruira des terres agricoles et un boisé mais en plus ça risque d'attirer de grosses compagnies et de faire apparaître des centres commerciaux gigantesques comme on en voit sur le bord de toutes bonnes autoroutes qui se respectent. Ce qui signifie encore plus de camions de livraison et de voitures qui circuleront.

Je ne peux m'empêcher de jouer la carte du cynisme en vous disant qu'on a déjà tout ça dans notre secteur sur la route 132, pourquoi ne pas y mettre le tronçon de la 30 ?

Merci.

Ludovic Lévesque